

Si vous ne visualisez pas ce message, [cliquez-ici](#)



Newsletter avril 2019

## "Connectez-vous local" édition 2019 : toujours plus d'inscrits !



Dans le cadre des semaines thématiques Agrilocal, l'association nationale organise partout en France l'opération "Connectez-vous local" du 20 au 24 mai prochain.

Vous êtes toujours plus nombreux à participer à ces opérations annuelles : **25 établissements** participent à cette édition, soit presque **8000 convives** qui dégusteront un menu 100% Agrilocal40 ou un produit Agrilocal40 par jour durant cette semaine phare.

> 23 établissements scolaires (écoles, collèges et lycées)

> 2 EHPAD

Consultez le [dossier presse de l'Opération "Connectez-vous local"](#)

## Parution du décret d'application de la loi EGALIM du 30 octobre 2018

Le décret précisant les modalités d'application de la loi EGALIM est paru le 24 avril 2019, il fixe notamment les dispositions d'application de l'article 24 de la loi du EGALIM en précisant les catégories de produits entrant dans les objectifs d'approvisionnement en "produits de qualité et durables". Pour rappel : les repas servis en restauration collective devront compter (en valeur) **50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques** au **1er janvier 2022**. D'autre part, l'information des usagers une fois par an sur la composition des menus sera obligatoire à compter du 1er janvier 2020.

### Qu'est ce qui définit un produit de qualité et durable ?

- Un produit aux externalités environnementales faibles (impact du produit durant tout son cycle de vie sur l'environnement) : attente du guide de l'ADEME pour préciser les modalités de calcul de ce critère)
- Un produit Bio
- Un produit Label Rouge
- Un produit AOC ou AOP (Appellation d'Origine Contrôlée ou Protégée)
- Un produit IGP
- Une Spécialité Traditionnelle Garantie (STG : identification Européenne)
- Un produit issu d'une exploitation ayant la certification HVE (Haute Valeur Environnementale)
- Un produit ayant la mention "Fermier" ou "Produit de la Ferme" ou "produit à la ferme" pour lesquels existent une définition réglementaire des conditions de production

Dans ce contexte réglementaire, toutes les plateformes Agrilocal sont en évolution et vous permettront de cocher ces critères lors de vos consultations, de vous sortir vos statistiques par actes d'achat et de télécharger/d'imprimer des outils d'affichage de vos pratiques d'achat.

**L'équipe Agrilocal40 est présente à vos côtés pour accompagner ce changement et valoriser et/ou atteindre les objectifs de la Loi EGALIM !**



## Un savoir-faire landais d'exception récompensé au Salon International de l'Agriculture



L'agriculture landaise a remporté une pluie de médailles au Salon International de l'Agriculture 2019 : **60 médailles** (15 d'Or, 30 d'Argent et 15 de Bronze) ainsi **qu'un Prix d'Excellence** (récompense les producteurs pour l'excellence des résultats obtenus sur les 3 dernières sessions du Concours Général Agricole). Parmi ces médaillés, 10 producteurs et/ou groupements de producteurs participent à la démarche Agrilocal40 soit 30 médailles !

### Le 1er Forum Acheteurs/Fournisseurs Agrilocal40

Cette année, nous organisons la toute 1ère édition du Forum Acheteurs/Fournisseurs Agrilocal40. Vous avez reçu les invitations la semaine dernière pour participer à ce salon qui se vaudra convivial, riche d'échanges autour des productions de qualité et des savoir-faire agricoles locaux.

Un programme innovant vous attend : vous pourrez déambuler parmi les stands des Fournisseurs, déguster des produits locaux, écouter des témoignages de cuisiniers, faire le point sur la loi EGALIM et assister à une surprise juste avant un buffet déjeunatoire 100% Agrilocal40 qui vous sera offert par le Département.

> **RDV le 5 juin 2019 de 9h30 à 12h30** (puis déjeuner offert sur place)

> **Au Collège Danielle Mittérand** (302 Chemin d'Argenton à St Paul-Lès-Dax)

**Nous vous attendons nombreux, il n'est pas trop tard pour vous inscrire !**

(par retour mail : [agrilocal40@landes.fr](mailto:agrilocal40@landes.fr) ou tél : 06 45 12 44 81)

### Info +

La Chambre d'Agriculture organise en partenariat avec **Miimosa** (plateforme de financement participatif des projets agricoles) un stage de formation sur le thème "Comment réussir sa campagne de financement participatif pour réaliser son projet" : comprendre le fonctionnement d'une plateforme de financement participatif (crowdfunding) et gérer sa collecte de fonds (Contact : M.Floquet : 06 15 07 11 67).



### Contact

Magali LUMINEAU - Sabine DAUGA  
Service Agriculture du Département des Landes  
Email : [agrilocal40@landes.fr](mailto:agrilocal40@landes.fr)  
Téléphone : 06 45 12 44 81 ou 05 58 05 41 09

### Agenda

- **Du 20/05/19 au 24/05/19** : Opération "Connectez-vous local" soit 25 établissements inscrits
- **05/06/19** : 1er Forum Acheteurs/Fournisseurs Agrilocal40 au Collège Danielle Mittérand à St Paul-Lès-Dax
- **06/06/19** : Trophées "Acheteurs" Agrilocal au niveau National (1ère édition)
- **07/06/19** : AGO de l'Association Nationale Agrilocal à Salon de Provence

Vous recevez cette newsletter car vous vous êtes inscrit(e)s à Agrilocal40 ou une personne inscrite dans la démarche a souhaité partager ces informations avec vous. Toutes les données personnelles recueillies sont stockées dans un environnement sécurisé pour éviter tout abus. En cas de question à ce sujet, veuillez nous contacter : [webmestre@landes.fr](mailto:webmestre@landes.fr).

Si vous souhaitez ne plus recevoir notre newsletter, vous pouvez vous désabonner [en envoyant un message ici](#).    